



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE

ALGER, le 11 octobre 1963

27, Bld Zirout Youcef
Téléphone 63.39.02 et 63.83.12
Chèques postaux N° 53-89

Réf.: O.11 - MD/mb

ad Vve. Alg. 821.AVA

ABTEILUNG	
<i>Handwritten signature</i>	
C	
EE	
R	14. OKT. 1963
<i>Handwritten initials</i>	<i>Handwritten initials</i>
Kopie an	

A la Division du Commerce du
Département fédéral de l'économie publique

B E R N E

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 octobre 1963 concernant la reprise des négociations algéro-suisse. Je partage votre manière de voir à savoir qu'il est, pour le moment, inopportun d'harcéler nos partenaires en vue de reprendre au plus vite les négociations. Les événements de Kabylie, la tension algéro-marocaine et la préparation des fêtes du 1er novembre absorbent, en effet, exclusivement nos interlocuteurs. En outre, M. Yaker ne sera vraisemblablement pas de retour de Washington et New-York avant la fin du mois.

L'évolution politique récente a fait l'objet de plusieurs rapports et lettres politiques adressés par l'Ambassade au Chef du Département ou à la Division des Affaires politiques; je ne doute pas que vous ayez accès à cette documentation.

Quant aux récentes nationalisations de biens agricoles, elles entraîneront non seulement le départ des quelque 6000 colons spoliés mais encore de nombreux Français qui sont aujourd'hui convaincus que la mise en place à un rythme accéléré des structures du socialisme algérien ne laisse plus aucun espoir de survie économique aux Européens exerçant ici une activité commerciale ou industrielle tendant à réaliser un profit. De ce fait, le nombre des Européens en

Handwritten notes:
L'Union européenne
n'a pas accès et
c'est à déplorer.
Le moment est
peut-être venu que
nous fissions une
demande officielle
plus que le rapport
politique classique
à l'Afrique nous soit
également envoyé
directement sans
l'intermédiaire de l'APF

Handwritten note:
Il faut aussi laisser quelque chose
au Dep. pol., si cela leur fait plaisir.
Mo



- 2 -

Algérie risque de tomber au dessous du chiffre de 100.000. Ces départs ne font, toutefois, que confirmer le bouleversement du marché provoqué par l'exode massif de 1962.

Quant à nos exportations vers l'Algérie, elles se trouvent aujourd'hui à un niveau si bas que les récents événements n'auront vraisemblablement sur elles qu'un effet réduit.

La situation actuelle, le fait aussi qu'à l'avenir nos principaux clients en Algérie seront des collectivités publiques, les impôts exceptionnels prélevés pour remédier dans la mesure du possible au déséquilibre du budget, le futur tarif douanier, sont autant d'éléments qui auront pour conséquence des changements profonds dans la composition de nos exportations vers l'Algérie.

En ce qui concerne les conséquences économiques des expériences qui se font actuellement dans mon pays de résidence: nationalisations, auto-gestion etc., il est encore difficile de sortir des appréciations générales faute de pouvoir obtenir des renseignements précis et objectifs.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

